

# La Gazette en Yvelines

## Majorité déchirée, gauche unie... Vers un scrutin municipal indécis à Poissy ?

### Dossier page 2

Alors que le député des Yvelines, Karl Olive, a annoncé cet été sa volonté de récupérer le fauteuil de maire de Poissy, d'autres candidats sont d'ores et déjà sur la ligne de départ et comptent bien lui barrer la route d'un retour à l'Hôtel de Ville. À commencer par son ancienne première adjointe et actuelle maire de la commune, Sandrine Berno dos Santos, mais aussi Mathieu Paranthoën, qui représentera la gauche unie lors du scrutin de mars prochain.



**YVELINES**  
Lecornu à Matignon, « atout précieux » ou « déni de démocratie » ?

DR Actu page 4

### MANTES-LA-JOLIE

Village pour mineurs isolés : une pétition pour dire non au projet **Page 4**

### BUHELAY

Choisissez le nom du futur terrain de foot **Page 5**

### LES MUREAUX

15 000 personnes attendues pour *Fleurs en Seine* ce week-end **Page 7**

### YVELINES

Deux amis arrêtés alors qu'ils venaient livrer de la drogue à Bois-d'Arcy **Page 10**

### FOOTBALL

Coupe de France : le FC Mantois, les Mureaux et Triel se qualifient **Page 12**

### VALLEE DE SEINE

Journée du patrimoine : ce qu'il ne faut pas rater ce week-end **Page 14**

### LIMAY

Avec sa nouvelle ligne de production, Nextpharma mise gros sur son site limayen

Actu page 6



Actu page 7

### TRIEL-SUR-SEINE

Avec leur association, ils veulent réaliser le rêve des enfants handicapés... et de leur famille



Culture page 14

**MANTES-LA-VILLE**  
Avec le CinéMo, le septième art va à la rencontre du public



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

POISSY

# Majorité déchirée, gauche unie... Vers un scrutin municipal indécis ?

■ MAXIME MOERLAND

C'était un secret de polichinelle. Alors que son ombre planait sur le conseil municipal pisciacais avec la mise à l'écart d'élus dissidents acquis à sa cause, Karl Olive annonçait, au début du mois de juillet, sa candidature aux prochaines élections municipales de Poissy (voir notre édition du 7 juillet).

Un volte-face qui en a surpris plus d'un, alors que l'intéressé avançait, quelques mois plus tôt, ne pas vouloir briguer un nouveau mandat après avoir été élu à deux reprises, en 2014 et en 2020. Toutefois, c'est ce qu'il appelle une « dégradation du peuplement de Poissy » qui l'a poussé à ne pas « tourner le dos à la ville de sa vie »... et à se présenter face à son ancienne première adjointe Sandrine Berno dos Santos, qu'il avait adoubé pour prendre sa suite lors de son élection en tant que député en 2022.

## Une majorité fracturée

Mais ne comptez pas sur elle pour céder sa place si facilement. C'est

La frontière entre les deux pourrait pourtant se retrouver brouillée lors des prochaines séances municipales, alors que le nouveau groupe Poissy au Coeur - composé d'ex-membres de sa majorité qui dénoncent « une municipalité aveuglée » et « progressivement réduite à un outil de campagne » - compte bien lui mettre des bâtons dans les roues. « Si aujourd'hui, à six mois des élections, ils se rendent compte qu'ils sont en désaccord sur tout alors que ça fait dix ans qu'ils soutiennent la majorité, les Pisciacais vont se rendre compte que c'est purement électoraliste, qu'ils sont dans des postures d'opportunité », prévient-elle.

Le timing de l'annonce de candidature de Karl Olive, tout juste quelques jours après l'exclusion de ces élus dissidents, n'avait laissé que peu de place au doute quant au lien les unissant, et à la fracture qui touche les membres de la liste élue il y a 5 ans. De là à rendre ce scrutin plus indécis qu'en 2020, lorsque Karl Olive l'avait emporté dès le premier tour avec 75 % des voix ? C'est en tout cas ce que laisse présager un mystérieux sondage mené



La campagne se jouera, aussi, lors des prochains conseils municipaux qui s'annoncent tendus.

« plutôt sereine » et surtout « très déterminée » que Sandrine Berno dos Santos aborde cette première campagne en tant que tête de liste, bien qu'elle insiste avant tout sur son rôle d'édile. « Il reste 6 mois avant les élections, il va falloir travailler, la Ville ne va pas se gérer toute seule, assure-t-elle. Quand je rentrerai en campagne, il y aura un vrai distinguo entre mon rôle de maire et mon rôle de candidate ».

auprès de plusieurs centaines de Pisciacais et de Pisciacais à la fin de l'année 2024. Celui-ci avait placé l'ancien maire en tête avec 35 %, devant l'union des gauches (25 %), Sandrine Berno Dos Santos (21 %) et le Rassemblement national (18 %). « Je ne sais pas d'où sort ce sondage, mais ce que je compte, c'est qu'il a perdu 40 points, observe l'actuelle maire. En 2020, c'est une liste qui a été élue. Et la plupart des

Alors que le député des Yvelines, Karl Olive, a annoncé cet été sa volonté de récupérer le fauteuil de maire de Poissy, d'autres candidats sont d'ores et déjà sur la ligne de départ et comptent bien lui barrer la route d'un retour à l'Hôtel de Ville. À commencer par son ancienne première adjointe et actuelle maire de la commune, Sandrine Berno dos Santos, mais aussi Mathieu Paranthoën, qui représentera la gauche unie lors du scrutin de mars prochain.



Karl Olive et Sandrine Berno dos Santos (à gauche), et Mathieu Paranthoën (à droite).

membres de cette liste sont avec moi aujourd'hui. Nous, on est une équipe, et lorsqu'on rencontre les Pisciacais sur le terrain, on reçoit beaucoup, beaucoup de soutien ».

## La gauche en embuscade

S'il y en a bien un qui pourrait profiter de cette dilution des voix, c'est bien Mathieu Paranthoën. Candidat aux législatives pour le Parti animaliste en 2022, il est le candidat choisi par la gauche, unie derrière le mouvement Mieux Vivre Poissy pour le prochain scrutin municipal. « Le collectif est né en 2023, dans la continuité de la présidentielle et des législatives, raconte-t-il. On a travaillé avec les différentes forces politiques de gauche et des écologistes, et on a construit une dynamique commune malgré nos différences. Ce n'est pas évident, mais on y est parvenu. Au moment de désigner une tête de liste pour les municipales, les membres du collectif ont estimé que j'étais celui qui pouvait le mieux rassembler ».

Forte d'un score encourageant lors des élections législatives de 2024 (Christophe Massiaux avait récolté 38 % des voix sur la commune de Poissy, contre 44 % pour Karl Olive), la gauche fait à n'en pas douter partie des prétendants pour s'installer à l'Hôtel de Ville en mars prochain. Et ça, Mathieu Paranthoën en est bien conscient. « En face, la droite est divisée, ce qui nous laisse une vraie chance. Nous voulons proposer du sang neuf. La majorité sortante est à bout de souffle,



elle manque d'idées. Nous voulons proposer une alternative crédible ».

Cela passe par une place toute particulière accordée à la participation citoyenne, véritable cheval de bataille de la gauche pisciacaise. « On veut permettre aux habitants qui le souhaitent d'intervenir directement dans la prise de décision, insiste Mathieu Paranthoën. On mettra en place un référendum d'initiative citoyenne locale, des pétitions, des consultations... »

D'ailleurs, le collectif Mieux Vivre Poissy souhaite que les Pisciacaises et Pisciacais soient impliqués dès le début de la campagne électorale : c'est en ce sens que sera organisé son premier atelier citoyen le 4 octobre prochain, au Centre de diffusion artistique. « C'est notre événement de lancement de campagne, nous explique le candidat de la gauche. On va organiser des tables rondes autour de huit thématiques comme la sécurité, l'environnement ou les mobilités, et les gens pourront débattre et proposer leurs idées avant une restitution en plénière ».

## La parole aux habitants

Bien qu'une large place soit donnée à la parole des habitants, une première ébauche contenant les axes prioritaires du programme a évidemment été dressée. Parmi elles, l'amélioration de l'offre de soins avec la création d'un centre municipal de santé, pour « répondre aux manques de médecins généralistes et spécialistes » et permettre au service public de « prendre le relais là

où le privé n'arrive plus à répondre aux besoins ». En matière de sécurité, Mathieu Paranthoën veut miser sur des moyens humains plutôt que sur la vidéosurveillance, avec « une police de proximité » mais aussi « des médiateurs dans les quartiers » pour « recréer du lien et apaiser les tensions ». Tandis que pour l'environnement, il souhaite miser sur la règle des 3-30-300 : voir 3 arbres depuis chez soi, des quartiers avec 30 % de surface arborée, et permettre à chaque habitant d'avoir un espace vert, boisé ou sportif à 300 mètres de leur logement.

Des axes prioritaires qui ne sont pas sans rappeler ceux... de Sandrine Berno dos Santos qui, elle aussi, milite pour « revégétaliser » la ville, « remettre du vert », « arrêter le béton », et poursuivre la mise en place des brigades de proximité pour « restaurer la confiance que certains ont perdu, notamment dans les quartiers ». Concernant l'éducation, la maire de Poissy insiste sur l'importance d'ouvrir « plus de places de crèche » et de « permettre aux enfants d'apprendre dans les meilleures conditions ».

Si la campagne n'est pas encore véritablement lancée, chacun avance ses pions en vue de la bataille électorale qui s'annonce. Fatiha El Masaoudi, ex-adjointe aux sports de 2014 à 2020, s'est elle aussi lancée dans la course au mois de mai dernier, tandis que le Rassemblement National dévoilera très certainement un candidat sous peu. Et quid des autres formations de gauche ? Réponse dans les prochaines semaines. ■



# DITES LOUI

## À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



**E. Leclerc**  **MANTES-LA-VILLE**  
RCS NANTERRE 880 892 518

**87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE**  
**Tél. : 01 34 97 33 60**

**HORAIRE D'OUVERTURE :**  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00  
et le samedi de 8h30 à 20h30

YVELINES

## Lecornu à Matignon, « atout précieux » ou « déni de démocratie » ?

La nomination de l'ex-ministre des Armées en lieu et place de François Bayrou n'a pas manqué de faire réagir les députés de la Vallée de Seine. Tour d'horizon.

■ MAXIME MOERLAND

Le suspens n'aura pas duré bien longtemps. À peine 24 heures après le vote de confiance qui a acté la chute du Gouvernement et la démission du Premier ministre François Bayrou, Emmanuel Macron a annoncé son successeur, confirmant les rumeurs qui ont circulé une bonne partie de ce mardi 9 septembre : c'est bien Sébastien Lecornu, jusqu'alors ministre des Armées, qui a été choisi pour s'installer à Matignon.

Dans les Yvelines, la nomination de l'ancien maire de Vernon et actuel conseiller départemental de l'Eure a suscité des réactions pour le moins hétéroclites. Le député Renaissance de la 12<sup>ème</sup> circonscription, Karl Olive, a salué sur ses réseaux sociaux un « homme d'expérience et de responsabilité », qui « a toujours su conjuguer exigence, loyauté et sens du terrain ». « Dans une période où la France doit faire face à de grands défis, son engagement et sa détermination seront des atouts précieux pour rassembler et agir au service des Français », a-t-il insisté.

Son homologue de la 6<sup>ème</sup> circonscription, Natalia Pouzyreff (Renaissance), s'est elle aussi félicitée d'un choix « vite et bien fait », et « de nature à rassurer les Français et nos partenaires européens ».

Vous vous en doutez bien, l'accueil fut bien moins chaleureux de la part des parlementaires non issus du camp présidentiel. Et c'est un euphémisme. Le député de la 7<sup>ème</sup> circonscription, Aurélien Rousseau (Place publique), se veut fataliste. « Si ce n'est qu'un jeu de chaises musicales, la suite est écrite d'avance, a-t-il lâché sur son compte X. Une seule question : le PM pourra-t-il bouger sur des sujets jusqu'ici tabou pour ses soutiens, au premier rang desquels le Président ? Il faut un changement de direction. Ce n'est pas le mur qui bougera ». Même constat du côté de la 9<sup>ème</sup> circonscrip-

tion et de Dieynaba Diop (PS). « Emmanuel Macron reste sourd aux aspirations des Françaises et des Français. Déchets en échecs, son jusqu'au boutisme accélère la déliquescence de son camp politique. En nommant un macroniste de la première heure, il renforce la défiance de nos concitoyens envers nos institutions ».

Benjamin Lucas va même plus loin : le député de la 8<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines dénonce un « déni de démocratie » et assure avoir « signé la motion de destitution du Président de la République ». « C'est un acte grave et sérieux. Mais la situation l'exige. Pour la démocratie, pour l'intérêt général. Emmanuel Macron est dangereux ». ■



François Bayrou et son successeur lors de la passation de pouvoir, le 10 septembre dernier.

## EN BREF

VALLEE DE SEINE

### La gare d'Épône-Mézières et l'accès Sud de celle des Mureaux font peau neuve

La SNCF a fêté la fin des travaux de rénovation le 15 septembre de la gare Épône-Mézières et de l'accès Sud de celle des Mureaux.



Le déploiement du RER E vers Mantes-la-Jolie doit arriver au plus tôt en 2027.

Afin de permettre l'arrivée du RER E et du nouveau matériel roulant dans l'ensemble des 10 gares de la ligne existante, des travaux sur les voies et la signalisation ferroviaire sont nécessaires. Le réseau SNCF a décidé de tenir une cérémonie commune pour les gares des Mureaux et Épône-Mézières afin de fêter la fin des opérations. Elle s'est faite en présence de Valérie Pécresse, la présidente de la Région et le président du Département, Pierre Bédier. Les édiles locaux, François Garay (Les Mureaux), Franck Fontaine (Mézières-sur-Seine) et Ivica Jovic (Épône) étaient aussi de la partie. Pour la gare Épône-Mézières, les

travaux avaient débuté en 2019 et se sont achevés cette année avec la modernisation et la mise en accessibilité du bâtiment. Aux Mureaux, l'accès Sud de la gare est enfin ouvert au public depuis cet été. Les usagers bénéficient dorénavant d'un nouvel escalier, d'un nouvel ascenseur et d'une nouvelle ligne de contrôle des billets ainsi que de nouveaux équipements (télésurveillance, haut-parleurs, signalétique...). Ce n'est pas pour autant le clap de fin pour la gare muriautaine : l'accès Nord doit aussi subir une rénovation complète. Durant cette période, les voyageurs devront emprunter l'accès Sud pour accéder aux quais. ■

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

## EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

### Village pour mineurs isolés : une pétition pour dire non au projet

La municipalité de Mantes-la-Jolie poursuit son combat contre le projet de Village pour mineurs isolés, initié par le Département des Yvelines, en appelant ses administrés à signer une pétition en ligne.

Dénonçant une « décision unilatérale » du conseil départemental des Yvelines menée « sans concerta-

tion », « sans transparence », et « sans considération pour les habitants », la Mairie de Mantes-la-Jolie invite

les habitants à se mobiliser contre le projet de Village pour mineurs isolés en signant une pétition.

Accessible sur le site change.org, celle-ci demande « l'abandon immédiat de ce projet imposé », « l'ouverture d'une véritable concertation avec les Mantais, leurs associations et leurs élus », ainsi qu'« une répartition équitable et digne de l'accueil des mineurs non accompagnés dans l'ensemble du département ».

Pour rappel, ces « villages » doivent permettre d'héberger les 1081 mineurs isolés étrangers situés sur le territoire yvelinois, dont la prise en charge relève des Départements. Des mineurs qui, à ce jour, séjournent dans des établissements de la protection de l'enfance, mais aussi dans des hôtels. L'un d'eux doit voir le jour sur le site de l'ancien collège André Chenier. « Les regrouper ainsi dans un quartier en souffrance, c'est fragiliser encore davantage la ville et compromettre les efforts de redressement menés avec persévérance », dénonce le maire Raphaël Cognet. ■

VALLEE DE SEINE

### Où participer au World Cleanup Day ?

La mobilisation citoyenne pour un monde sans déchet fait son retour du 17 au 21 septembre. Plusieurs opérations sont organisées sur le territoire dont Poissy, Vernouillet et Mantes-la-Jolie...

Le World Cleanup Day, ou Journée mondiale du nettoyage de la planète, est une initiative mondiale qui mobilise les citoyens afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement. Cette année, elle se déroulera du 17 au 21 septembre suivant les communes. Pour celles et ceux qui voudraient y participer, voici quelques initiatives locales.

Tout d'abord à Poissy où le « Le Champ des Poissybles » organise un ramassage des déchets à partir de 10h dans le quartier Saint Exupéry. Le groupe partira face au n°12 rue St Exupéry pour finir vers 11h45 pour le verre de l'amitié sur la place de la République.

À la même date, les Ecolibris - Rive Gauche arpenteront les rues de Vernouillet-sur-Seine et Vernouillet. Le point de départ se trouvera au niveau de la mairie vernolienne à 10h.

Enfin à Mantes-la-Jolie, ce sera le samedi de 14h à 18h avec comme lieu de ralliement le 8 allée des Îles Éric-Tabarly. Par ailleurs, cette année, la Ville s'est associée avec Décathlon et d'autres associations du territoire. Vous pouvez trouver d'autres événements en allant sur le site du World Cleanup Day, www.worldcleanupday.fr. ■



Le maire mantais a déposé un référé le 1<sup>er</sup> septembre contre le projet, suspendant les travaux de ce projet du Département... qui n'avait toujours pas commencé.

©AKA RENDIER / IPIH INGENIERIE / VOLUME ARCHITECTE



Le World Cleanup Day attire chaque année plus de 180 000 participants dans toutes la France.

ECOLE ET CULTURE

VILLENES-SUR-SEINE

250 stands attendus pour la brocante

La traditionnelle brocante de Villennes-sur-Seine se tiendra le 28 septembre. Cette année, la Mairie a décidé de porter le nombre de stands à 250, soit 50 de plus que l'année dernière.

Avis aux chineurs, aux curieux et aux amateurs de bonnes affaires, la traditionnelle brocante de Villennes-sur-Seine revient le dimanche 28 septembre. Elle durera de 8h jusqu'à 18h et se trouvera dans tout le centre-ville. Cette nouvelle édition s'annonce particulièrement riche avec 250 stands attendus, soit 50 de plus que l'année dernière. Entre objets insolites, déco vintage, vêtements, jouets, livres ou trésors oubliés, chacun pourra tenter de dénicher la perle rare. Les stands de restauration et la présence des commerçants locaux viendront compléter l'ambiance festive de la journée. Les inscriptions sont encore ouvertes et se font uniquement en ligne sur l'adresse suivante : [www.mybrocante.fr/m/10580](http://www.mybrocante.fr/m/10580). Pour les résidents de la commune, le tarif est de 15 euros par emplacement. Pour les professionnels et autres, ce montant passe à 25 euros. Le nombre maximum d'emplacements réservables est de deux. ■



■ EN IMAGE

LES MUREAUX

Quand « Bloquons tout » s'empare des Yvelines

Pendant que des manifestants bloquaient le pont reliant Mantes-la-Jolie et Limay, et que la CGT se mobilisait devant le site de Stellantis à Poissy, plusieurs dizaines de Muriatins en colère se sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville, le mercredi 10 septembre au matin. « Ruinons les riches ! », « Austerité, à qui ça profite ? », « Non à la mise à mort des services publics »... De nombreuses pancartes étaient brandies alors que des représentants de la CGT locale appelaient à « soutenir le mouvement Bloquons tout » et à ne pas consommer pendant cette journée de mobilisation, qui s'est finalement déroulée dans le calme. ■

BUHELAY

Choisissez le nom du futur terrain de foot

La Mairie a soumis trois noms pour le futur terrain de football de la ville. Les Bucheloises et Buchelois ont jusqu'au 22 septembre pour choisir.

Le chantier de réfection du terrain de football historique de la commune et de ses vestiaires est désormais terminé. La Ville souhaite dorénavant lui trouver un nom. Elle invite donc sa population à choisir entre trois propositions : le stade de la Plaine, la Plaine de foot, le Buchelay Foot Parc. Ces choix résultent d'un mois de réflexion du personnel des services de la commune. Les travaux de réfection du terrain de football ont commencé en janvier 2025. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la création du Parc ECT, un espace dédié à la pratique sportive et à la détente, dont l'aménagement touche également à sa fin. Le nouveau terrain en gazon synthétique remplacera l'ancien terrain de football, offrant ainsi des conditions optimales pour les entraînements et les matchs. Pour réaliser cette opération, la Mairie a pu compter sur le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport (ANS), de la Fédération Française de Football (FFF) et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). ■

LAGAZETTEYVELINES

**SOTREMA**  
Votre partenaire du quotidien

**Gestionnaire de déchets:**  
Mise à disposition de matériel  
Collecte et transport  
Valorisation et traitement

33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | [contact@sotrema.fr](mailto:contact@sotrema.fr) | [f](https://www.facebook.com/sotrema) [i](https://www.instagram.com/sotrema) [in](https://www.linkedin.com/company/sotrema)  
[www.sotrema-environnement.fr](http://www.sotrema-environnement.fr)

LIMAY

## Avec sa nouvelle ligne de production, Nextpharma mise gros sur son site limayen

**Le sous-traitant pharmaceutique Nextpharma a inauguré sa nouvelle ligne de production le 12 septembre. La direction souhaite profiter de cet élan pour continuer son expansion et faire de son site de Limay un véritable pôle d'excellence.**

■ AURELIEN BAYARD

« C'est la démonstration que les subventions peuvent servir quand elles sont bien utilisées. » Malgré ses accointances politiques – il est notamment proche de Fabien Gay, le sénateur communiste rapporteur de la commission d'enquête sur les aides publiques – Djamel Nedjar n'est pas avare en compliments à la vue des nouveaux locaux de Nextpharma, inaugurés le 12 septembre. D'un côté, le maire de Limay est conscient de l'importance du sous-traitant pharmaceutique (ou CDMO) pour sa commune. « Pas plus tard que ce matin, j'ai croisé au marché quelqu'un dont le père travaillait pour Nextpharma dans les années 70 » révèle l'édile qui souhaite voir des passerelles se créer entre les différentes entreprises du secteur et la jeunesse des QPV, dont le taux de chômage atteint les 30 %.

Baptisés NextFly, ces 1000 nouveaux mètres carrés peuvent ac-

cueillir deux lignes de production – s'ajoutant au quatre déjà existantes – ainsi qu'une cuve de 16 000 litres. « La capacité de l'usine a été doublée, tout en répondant aux standards de qualités les plus élevés » explique Bertrand Piha, le directeur du site. L'investissement est conséquent : 9 millions d'euros, avec des aides publiques à hauteur d'un million dans le cadre du dispositif France 2030, une vraie prise de risque pour la firme allemande.

« Il y a deux façons de voir les choses, avance Bertrand Piha. Soit on attend le contrat idéal et tout ça sort dans trois ans, soit on va chercher les partenaires et on leur dit que c'est opérationnel quasiment tout de suite. » Pour les convaincre d'implanter leur production dans la Vallée de Seine, il vantera la qualité de ses équipes, « capable de sortir un tel bâtiment en un temps record ». « En janvier dernier, je recevais des clients

lorsque les cuves venaient de rentrer par la toiture. Quand je leur ai dit « on va inaugurer en septembre », ils m'ont répondu « c'est impossible » » narre le directeur du site.

Si l'usine relève de la plus haute importance pour Limay et la Vallée de Seine – « trouvez-moi d'autres entreprises de plus de 60 ans dans notre territoire, il n'y en a pas des masses » se désespère Djamel Nedjar – c'est également le cas pour l'ensemble de l'Hexagone. En effet, sur les 50 millions de boîtes de médicaments qui sont produites chaque année, une trentaine est consacrée à des molécules dites « essentielles » pour le marché



Sur les 9 millions d'euros d'investissement, la cuve de 16 000 litres représente plus de 500 000 euros.

français. « Ce projet s'implique pleinement dans le cadre de la souveraineté nationale » indique Pierre Delavaud, directeur commercial et marketing de Nextpharma.

Enfin, Nextfly est censé matérialiser un nouvel envol pour le sous-traitant pharmaceutique. En pleine inauguration, plusieurs pontes assuraient que le hall accueillant les invités servira prochainement de lieu pour le packaging. De plus, des négociations ont également lieu avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Mairie afin d'acquérir d'autres terrains situés sur la zone d'activités des Hauts Reposoirs. « Il faut s'offrir les capacités industrielles pour relocaliser » martèle Bertrand Piha. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

### Haropa Port : une réunion publique pour en savoir plus sur les travaux

**L'espace Boris Vian d'Achères accueillera une réunion publique organisée par Haropa Port, le mercredi 24 septembre à 19h30, pour détailler les prochaines étapes du chantier aux riverains.**

Les habitants d'Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy sont conviés à une nouvelle réunion d'information relative au chantier du port, le mercredi 24 septembre prochain sous les coups de 19h30 à l'espace Boris Vian d'Achères. Des représentants d'Haropa Port seront présents pour présenter les prochaines étapes de la phase opérationnelle des travaux, et pour détailler les mesures d'accompagnement prévues. Un temps d'échange est également au programme en fin de présentation pour répondre aux interrogations des riverains. Pour rappel, Haropa Port a débuté en 2024 les travaux préparatoires du chantier et entamé la phase opérationnelle ces derniers mois. Les premières infrastructures portuaires seront opérationnelles dès 2027, tandis que le port accueillera à partir de 2028 ses premières activités économiques en lien avec le BTP. ■

■ INDISCRETS

L'affaire avait secoué la petite commune de Rolleboise, d'ordinaire plutôt tranquille, mais finalement, elle en restera là : l'agression dénoncée par un conseiller municipal de la part du premier adjoint de la Mairie a finalement été classée sans suite, après qu'une plainte ait été déposée à la fin du mois d'août (voir notre édition du mercredi 3 septembre 2025). ■

Cela fait déjà presque un mois qu'Ayse Aslan, ancienne candidate aux élections législatives de 2022, a disparu. La police nationale a lancé un appel à témoins le 5 septembre dernier. Sans succès pour l'instant. La femme de 40 ans, habitante de Versailles, ne s'est pas manifestée depuis le 20 août. Ayse Aslan s'était présentée lors des élections législatives de 2022 avec l'étiquette du parti de Nicolas Dupont-Aignan, Debout la France, dans la troisième circonscription des Yvelines qui regroupe les cantons de La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Saint-Nom-la-Bretèche.

Elle avait obtenu 1,48 % des voix au premier tour et s'était retirée de la vie politique depuis. « De corpulence mince, les yeux marron, les cheveux noirs lisses et mi-longs, et mesure moins d'1,60 m », comme décrite par *Le Parisien*, l'yvelinoise aurait quitté son domicile sans ses effets personnels. La police appelle toute personne ayant des informations à contacter au plus vite le commissariat de Versailles au numéro suivant : 01 39 24 70 80. ■

Si la Préfecture des Yvelines s'est félicitée du bon déroulé du festival *Karukera One Love*, qui était organisé les samedi 6 et dimanche 7 septembre derniers sur l'île de loisirs du Val de Seine, il semblerait que l'événement n'ait pas été du goût de tout le monde. En effet, de nombreux riverains se seraient plaints de « nuisances sonores » pendant le week-end sur les communes de Verneuil-sur-Seine et des Mureaux, comme relaté par *78Actu*. Pour rappel, les maires des deux communes que sont Fabien Aufrechter et François Garay avaient émis un avis défavorable quant à la tenue de l'événement, l'été dernier. ■

C'est le genre de nouvelles que l'on redoute tous, lors d'un retour de vacances : le propriétaire du bar-tabac le Flynt, à Maule, a vu sa facture de téléphonie grimper à 37737,11 euros après un séjour au Maroc, raconte *Le Parisien*. Après plusieurs semaines de négociation et de papperasse pour essayer de trouver une solution à ce qu'il attribuait à « un bug », un accord a finalement été trouvé avec son opérateur, Orange, qui a accepté de ne lui facturer que... 500 euros. Un arrangement accordé en raison de l'ancienneté du client abonné depuis 38 ans, et de sa « bonne foi ». De quoi pousser un ouf de soulagement ! ■

■ EN BREF

POISSY

### La troisième édition du budget participatif est lancée

**Pour la troisième année consécutive, la Mairie a annoncé le retour du budget participatif. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les Piscicaises et Piscicais peuvent proposer leurs idées afin d'embellir leur ville.**

Qui va succéder à la tour à hirondelles ou aux passages pour hérissons ? L'heure est venue pour les Piscicaises et Piscicais de déposer leurs dossiers pour la troisième édition du budget participatif de la Ville de Poissy. L'enveloppe financière globale est de 100 000 euros et soumise au vote du conseil municipal au titre du budget de l'exercice 2026. Le projet retenu ne devra pas excéder 50 % de l'enveloppe totale allouée au budget participatif.

Le calendrier de l'édition 2025-2026 est le suivant : phase de dépôt des projets du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 30 novembre 2025 et sélection fin avril 2026. Les votes interviendront du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2026 puis la Mairie se fixe le 3<sup>ème</sup> ou

4<sup>ème</sup> semestre 2026 pour mettre en œuvre ceux qui ont récolté le plus de voix.

Les personnes qui souhaitent déposer un dossier pourront le faire de deux manières, soit via le formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Ville, soit en déposant dans l'urne prévue à cet effet au sein de l'hôtel de Ville. ■



La tour à hirondelles fait partie des premiers lauréats du budget participatif.

TRIEL-SUR-SEINE

## Avec leur association, ils veulent réaliser le rêve des enfants handicapés... et de leur famille

**Anaïs et Sébastien ont créé l'association A+ dans le D+. Ainsi, ils souhaitent aider les enfants handicapés et leur famille à réaliser des projets sportifs ou culturels. Première étape avec Gabriel et l'édition 2026 du Marathon de Paris.**

■ AURELIEN BAYARD

Pour le sourire de Gabriel, Anaïs et Sébastien sont capables de bien des choses. Ces deux licenciés au club d'athlétisme de Vernouillet ont fait la connaissance du jeune garçon par l'intermédiaire de sa maman, Sandra. À 8 ans, il est frappé par la MT-ND5, nom barbare d'une maladie mitochondriale qui fait planer une épée de Damoclès sur la tête de l'adolescent de 14 ans. « Cela empêche ses muscles de stocker de l'énergie. À chaque crise, son état peut empirer » explique le responsable commercial d'un magasin de photo. Depuis, sa mère a décidé de « faire vivre sa meilleure vie » à son rejeton. « Son espérance de vie peut être très courte, avec 30 % de chance d'atteindre l'âge adulte » ajoute Anaïs les larmes aux yeux.

Alors elle l'amène partout et narre ses aventures sur un compte Instagram (warriorgab\_nd5) dont la dernière date d'avril. Toute une

équipe s'était mobilisée pour parcourir Houdan-Marseille à vélo, avec comme point de départ le collège de Gab'. « La directrice avait ouvert exprès l'établissement » se remémore Anaïs. Juste avant de partir, Sandra prononce un discours bouleversant. Cet événement sert d'élément déclencheur pour créer l'association A+ dans le D+. « N'importe quel gamin peut venir voir et nous faire part de ses envies comme gravir le Mont Blanc, voir le musée du Louvre, se balader en forêt » détaille Sébastien.

Le lendemain, il participe au Marathon de Paris et se met en tête de le proposer à l'adolescent : « Il y a toujours une ambiance de dingue donc je me suis dit que cela pouvait lui plaire ». Le bambin s'empresse d'accepter pour une raison toute simple : il trépigne à l'idée de découvrir la Capitale et ses monuments. Et comme cette

épreuve sportive passe notamment par la place de la Bastille, l'Arc de Triomphe... Gab' s'empresse donc d'accepter. Une cagnotte a déjà été ouverte avec comme objectif d'atteindre les 5 000 euros.

Toutefois, ils ne serviront pas qu'à Gabriel. « Le but est aussi d'inclure vraiment toute sa famille, notamment ses deux sœurs » détaille Sébastien. Bien que la prochaine édition soit prévue pour avril 2026, A+ dans le D+ prépare déjà les animations qui jalonnent leur parcours : « Il y aura un groupe qui chantera En feu de Soprano lors de son passage. » Après Gabriel, « leur

bêta-testeur » glissent-ils en souriant, ils espèrent aider d'autres familles dans la même situation.

« Notre principe est d'être un facilitateur à l'inclusion. Ce qu'on remarque avec Sandra, c'est qu'elle est super active, mais du coup elle n'a pas de temps pour elle, avance le responsable commercial. Nous on peut venir solutionner ce problème de temps. » L'association s'occupera donc de trouver les moyens de transports, les éducateurs spécialisés, les fonds afin d'assurer la meilleure expérience possible. Pour le moment, Anaïs et Sébastien se fixent d'aider un enfant par an : « Nous ne sommes pas beaucoup, donc on va y aller step by step et rester humble. Comme ça, nous réaliserons toujours quelque chose de correct. » ■



La cagnotte pour Gabriel est disponible sur Hello Asso.

■ EN BREF

ACHERES

### La Ville propose plusieurs primes pour les habitants

**Depuis le 9 septembre, les Achéroises et Achérois peuvent profiter de différentes primes que la Ville a décidé de mettre en place.**

La Mairie d'Achères a décidé de mettre en place des primes à destination de ses habitants. La première est disponible depuis le 9 septembre. Il s'agit d'une prime Énergie. Toute personne Achéroise peut solliciter la prime Énergie sauf les personnes percevant des ressources comme l'Allocation spécifique de solidarité (ASS), l'allocation équivalent retraite, l'ASS Formation... Par ailleurs, elle n'est pas disponible pour celles et ceux ayant perçu le chèque Énergie versé par l'État et avoir un revenu fiscal de référence (RFR) compris entre 11000 et 37800 euros. Il faut également résider dans la commune depuis plus de 6 mois. Le dossier est à rendre complété à l'espace Famille de la Mairie. D'autres aides vont arriver : un chèque de fin d'année (à partir du 22 septembre) et un chèque téléphonie (à partir du 30 octobre), également soumises à condition. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

### 15 000 personnes attendues pour Fleurs en Seine ce week-end

**La 22<sup>ème</sup> édition de Fleurs en Seine aura lieu le 20 et 21 septembre dans le parc de l'Oseraie aux Mureaux. Les organisateurs s'attendent à une affluence de près de 15 000 personnes.**

Fleurs en Seine, incontournable fête des plantes et du jardin de la rentrée tient sa 22<sup>ème</sup> édition les 20 et 21 septembre prochains dans

le parc de l'Oseraie aux Mureaux. Cette édition s'articule autour de la thématique « Mystérieuses fougères » illustrant la grande diversité

et l'originalité des produits proposés. « Considérée comme sacrée et magique dans de nombreuses cultures, la fougère compte environ 13 000 espèces à travers le monde. Entourée de mystères et de légendes liés à son apparence et à son habitat, la fougère fascine le jardinier » explique Sylviane Durupt, la directrice de Fleurs en Seine.

#### La fougère comme thème de l'édition

Plusieurs animations sont également au programme. Que ce soit le samedi ou le dimanche, des conférences autour du compostage auront lieu, animées par GPSEO, sans oublier les ateliers de rempotage pour enfants et la démonstration d'élagage par l'AEPS du jardin. De plus l'Arboretum de Versailles Chèvreloup sera présent via un stand végétalisé mettant en lumière ses différents métiers. Comme pour chaque édition depuis plusieurs années, plus de 15 000 curieux sont attendus durant ce week-end. ■

LES MUREAUX

### Le Forum de l'écoquartier Molière revient pour une troisième édition

**Du jeudi 18 septembre au mercredi 8 octobre, Muriatines et Muriatins sont invités à prendre part aux différentes actions proposées, entre expositions, conférences et ateliers.**

C'est dans le cadre de la semaine européenne du développement durable que se déroulera la troisième édition du Forum de l'écoquartier Molière, aux Mureaux. Le coup d'envoi sera donné ce jeudi 18 septembre avec des expositions en lien avec la biodiversité et le climat, ainsi qu'une présentation du projet d'écoquartier Coeur de Seine par la Ville.

Le gros du programme se déroulera les deux semaines suivantes avec, pêle-mêle, une balade nature le mercredi 24 septembre à 14h, une mobilisation citoyenne pour le World Clean Up Day le mercredi 1<sup>er</sup> octobre, ou encore des ren-

contres littéraires sur l'environnement et le climat ainsi qu'un atelier sur l'impact de la mode vestimentaire sur notre environnement le samedi 4 octobre. Pour retrouver le programme complet, il suffit de se rendre sur le site internet de la municipalité (lesmureaux.fr). ■



Fleurs-en-Seine organise également un concours floral, récompensant le plus beau stand avec les plantes de leur choix.



Les différents événements auront lieu au sein du Pôle Molière et sur la Grand Place Molière.

LAGAZETTE EN YVELINES

ARCHIVES / LAGAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LAGAZETTE EN YVELINES

E.Leclerc



**OUI**   
**AUX SUPER POUVOIRS D'ACHAT**  
**AVEC DES BONS PLANS CHAQUE JOUR...**

**LE 18 ET 19 SEPTEMBRE**



**SUR LES HUILES ET VINAIGRES**



**SUR LES DESSERTS DU RAYON FRAIS**



**LE 20 SEPTEMBRE**



**SUR LES MONTRES CONNECTÉES**



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. [WWW.MANGERBOUGER.FR](http://WWW.MANGERBOUGER.FR)

# ET DES AFFAIRES POUR LA RENTRÉE! DU 16 AU 27 SEPTEMBRE

**Ticket E.Leclerc**  
**70%**  
avec la Carte<sup>(1)</sup>

**SUR LES PRODUITS<sup>(4)</sup>**

**LE CHAT**

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

**SUR LES MARQUES<sup>(2) (4)</sup>**

**FAIRY** **febreze**

**Ticket E.Leclerc**  
**50%**  
avec la Carte<sup>(1)</sup>

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

**SUR TOUTE LA MARQUE** **fruitii**

**SUR TOUTE LA MARQUE<sup>(4)</sup>**

**Soupline**

**50€**  
**25€**  
L'UNITÉ

**-50%**<sup>(1)</sup>

**PARKA DOUBLÉE SHERPA ADULTE**

**LANGBOARD**  
WELCOME ABOARD

3 coloris au choix<sup>(3)</sup>

100% Polyester. Du S au XXL. Existe aussi en Enfant du 8 au 14 ans au prix de 40€, -50% soit un prix de lancement de 20€.

**18€<sub>,90</sub>**

**SERVICE DE TABLE LÉOPARD 18 PIÈCES**

En porcelaine. Composé de 6 assiettes plates 26,5cm, 6 assiettes desserts 19,5cm et 6 assiettes creuses 20,5cm.

**SUR LES PRODUITS**

**AÛRA**  
Réveille vos Sens

**-40%**<sup>(1)</sup>

**ET ENCORE + D'OFFRES À DÉCOUVRIR**



**EN MAGASIN**



**EN CLICK & COLLECT**

(1) Offre en avantage immédiat avec la carte. Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres d'avantage immédiat en caisse ou en « Ticket E.Leclerc » sont non cumulables avec les produits de la même gamme bénéficiant d'un autre avantage immédiat ou d'une autre promotion. Carte E.Leclerc 100% gratuite et disponible immédiatement. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. (2) Pour les produits Fairy, panachage possible entre les différentes variétés. (3) Voir détails en points de vente. (4) Produit irritant et dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour connaître la liste des magasins et Drives participants, les dates et les modalités, appelez : **ALLO E.Leclerc®** **N°Cristal 09 69 32 42 52** du lundi au samedi de 9h à 19h.

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

## LIMAY L'homme qui a mortellement renversé une trottinette électrique auditionné par la police

**Le chauffard qui avait renversé un jeune de 20 ans en trottinette électrique sur la rocade de Limay le week-end dernier, s'est rendu à la police le 8 septembre. L'automobiliste de 31 ans a tenté de justifier son délit de fuite.**

■ AURELIEN BAYARD



Par deux fois, l'automobiliste a fuit les lieux de l'accident.

personnes agglutinées au niveau du pont de Limay, il décida de ne pas s'arrêter une seconde fois. Toutefois, la police a pu lui mettre la main dessus car, durant l'accident, sa plaque d'immatriculation s'était détachée.

L'automobiliste a reconnu les faits lors de sa garde à vue, martelant tout de même qu'il n'avait « pas vu la trottinette » à cause de la nuit. D'après *78Actu*, il n'y a encore aucune preuve indiquant que l'individu avait une quelconque trace d'alcool ou de stupéfiants dans l'organisme. Idem

concernant une éventuelle vitesse excessive ou l'utilisation de son téléphone portable. Il dispose tout de même d'un casier judiciaire dans lequel se trouve une ordonnance pénale remontant à 6 ans. Ce type de décision judiciaire intervient pour des contraventions de 5<sup>ème</sup> classe, c'est-à-dire lorsqu'il y a eu des blessures volontaires, une conduite sans permis ou des excès supérieurs à 50km/h. Une information judiciaire va être ouverte dans les prochains jours afin de faire la lumière sur les faits. ■

Dans la nuit du vendredi 6 septembre, une personne de 20 ans a été percutée par une voiture alors qu'elle circulait sur la rocade au niveau du pont de Limay. Le jeune homme – originaire du Val-Fourré – n'a malheureusement pas survécu à la violence de ce choc. Après le drame, l'automobiliste avait préféré fuir au lieu de se rendre aux forces de l'ordre. Cependant, comme nous l'apprend *78Actu*, le chauffard, âgé de 31 ans, a fini par être appréhendé chez lui le 9 septembre.

Durant son audition, le trentenaire raconte qu'il allait chez des amis et que, sur la route, il a « entendu un choc » après avoir eu du mal à esquiver un cycliste et une personne en trottinette électrique. Le site d'informations locales rapporte que le conducteur a ensuite poursuivi son chemin, ne faisant demi-tour seulement parce qu'il a remarqué son pare-brise fissuré. Lorsqu'il vit les secours et des

## MANTES-LA-JOLIE Le chauffard et une voiture de police se percutent durant une course-poursuite

**Le 3 septembre, la BAC locale de Mantes-la-Jolie a poursuivi un Toyota RAV 4 sur l'A13. La course poursuite s'est terminée au niveau de la sortie « Vaucresson » (Hauts-de-Seine) avec un accident léger impliquant les deux véhicules.**

La BAC locale de Mantes-la-Jolie reçoit un signalement le mercredi 3 septembre aux alentours de 3 h du matin. Un Toyota Rav 4, signalé volé, est repéré dans la cité mantaise et progresse vers Limay. Les véhicules de police convergent alors aux fins d'interception mais

le SUV prend la fuite sur la rocade pour emprunter l'A13 en direction de Paris.

C'est au niveau de la sortie « Vaucresson » (Hauts-de-Seine) – environ 40 kilomètres plus loin – que le chauffard perd le contrôle

de son véhicule et percute du mobilier urbain. Le carambolage ne s'arrête pas là. Un des véhicules BAC finit par heurter légèrement le Toyota en raison de la présence de liquides divers rendant la chaussée glissante. Le mis en cause est interpellé et placé en garde à vue.

Les vérifications d'usage établies que l'intéressé était déjà connu des services, notamment pour des infractions en lien avec les automobiles et les délits routiers. Durant son audition, l'homme de 24 ans reconnaît les faits mais refuse de communiquer le code permettant le déverrouillage de son téléphone portable.

À l'issue de la mesure de garde à vue, l'intéressé était déféré au tribunal judiciaire de Versailles. Il écopait d'une peine d'emprisonnement de 18 mois, assortie de l'annulation de son permis de conduire avec interdiction de le repasser pendant 6 mois et d'une amende de 300 euros pour vitesse excessive. ■



Le chauffard a pu parcourir environ 40 kilomètres avant d'être capturé par les policiers.

## LES MUREAUX Un homme gravement blessé dans un accident de bus

**Une collision survenue le 11 septembre entre un bus et une voiture au niveau des Mureaux a fait un blessé grave : il s'agit du conducteur de la voiture.**

La longue avenue de l'Europe aux Mureaux a été le théâtre d'un accident grave le matin du 11 septembre. En effet, une voiture et un bus se sont percutés. D'après *78Actu*, sept pompiers ont dû intervenir afin d'extraire le conducteur de la voiture – un homme âgé de 27 ans – qui se trouvait dans un état grave.

Celui-ci a été transporté au centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain (CHIPS). À l'heure où nous écrivons ces lignes,

nous ne connaissons pas son pronostic vital. Par ailleurs, aucune personne se trouvant dans le bus n'a été blessée.

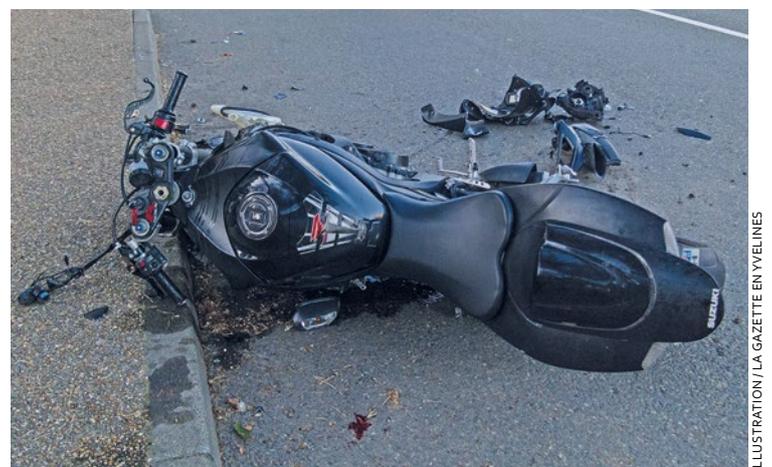
Un autre accident a eu lieu plus tôt dans la semaine, le 9 septembre, sur l'A13. Il se trouvait à hauteur d'Orgeval et impliquait deux véhicules légers et une moto. Heureusement, il n'y a pas eu de victime, la seule conséquence a été un bouchon monstre durant une petite partie de la matinée. ■



Le conducteur de la voiture a dû être transporté dans un état grave à l'hôpital de Poissy.

## MAGNY-LES-HAMEAUX Un motard décède suite à un accident avec un camion

**Un accident tragique au cours duquel un motard a perdu la vie s'est produit le jeudi 11 septembre, sur la RD 36 au niveau de la commune de Magny-les-Hameaux.**



D'après les premières informations, le jeune motard a percuté un camion par l'arrière ainsi qu'un véhicule utilitaire. Il a ensuite chuté violemment au sol.

Dans la matinée du jeudi 11 septembre, un motard âgé de 21 ans a perdu la vie suite à une violente collision avec un camion. L'accident tragique s'est produit sur la RD 36 à la hauteur de Magny-les-Hameaux. D'après les premières informations, le jeune motard a percuté un camion par l'arrière

ainsi qu'un véhicule utilitaire. Il a ensuite chuté violemment au sol. Les secours sont intervenus vers 11 h 30 mais malheureusement le jeune homme n'a pas pu être maintenu en vie. La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances précises de ce drame. ■

## TRAPPES

# Un coach sportif a été condamné par le tribunal pour atteintes sexuelles sur deux mineures

**Une lettre anonyme envoyée à la mairie de Trappes relatait qu'un coach sportif avait entretenu des relations dérangeantes avec deux jeunes filles mineures, entre octobre 2023 et septembre 2024.**

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Un coach sportif âgé de 37 ans et exerçant à Trappes a été jugé par le tribunal de Versailles le vendredi 12 septembre car il devait « répondre d'atteintes sexuelles sur deux mineures, membres de son club de boxe », explique un article du *Parisien*.

La présidente du tribunal a commencé par lire quelques SMS échangés entre le coach sportif et ses élèves. « T'es toute fraîche de ouf », « Même à l'entraînement, quand t'es à côté de moi, j'ai envie de te toucher », sont des exemples parmi d'autres. Le ton est donné. Ce coach de boxe est également professeur d'espagnol au collège et chargé de travaux dirigés à l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines).

« Il comparait pour des atteintes sexuelles sur deux mineures par un majeur abusant de l'autorité de sa fonction. En droit français, l'atteinte sexuelle, contrairement à l'agression sexuelle, caractérise une infraction commise sans violence, contrainte, menace ou surprise », précise l'article.

C'est une affaire qui a débuté par une lettre anonyme envoyée à la mairie

de Trappes, qui met en exergue des faits commis entre octobre 2023 et septembre 2024. Dans cette missive, une femme explique qu'elle a entretenu une relation avec le mis en cause pendant deux ans.

Elle indique également avoir « découvert dans le téléphone de son compagnon des messages « à caractère sexuel et malsain », échangés avec une adolescente, adhérente du club de boxe dans lequel il intervient en tant qu'entraîneur », livrent nos confrères. La femme aurait ainsi agi « par devoir citoyen », en fournissant des captures d'écran de ces échanges, car elle craignait des « comportements possiblement dangereux », écrivait-elle dans la lettre.

Une enquête menée par la police a permis de mettre en évidence de nombreux messages à caractère sexuel ainsi qu'un baiser entre l'une des adolescentes et le coach après un entraînement. Le professeur accompagnait d'ailleurs l'une des deux jeunes filles chez elle en voiture après chaque cours. Cette dernière a d'ailleurs livré aux enquêteurs avoir fait « une fellation consentie », mais évoque « un comportement déplacé car

il était adulte », poursuit *Le Parisien*. Elle expliquera également qu'elle a déserté les cours de boxe après cet épisode.

Pour illustrer le comportement déplacé du professeur, la présidente du tribunal va également lire quelques SMS qu'il a envoyé à son frère. « La petite, elle m'a embrassé sur la bouche quand je l'ai déposée. MDR, une galère ! Je suis pas sûr que je la reverrai ». « C'est beau toutes ces chiennasses. On est des hommes, c'est normal », lit-elle devant le prévenu visiblement très mal à l'aise.

Depuis son placement sous contrôle judiciaire en mars 2025, il a été suspendu de ses fonctions dans l'enseignement. Il donne toujours des cours dans le même club de boxe mais seulement à des adultes. Face à l'assemblée, l'ex-professeur désormais, a répété à plusieurs reprises qu'il traversait à l'époque une période très compliquée. Instance de divorce, décès récent de son père et un alcoolisme conséquent...

« J'étais complètement out. Mais tout ça, ça n'existera plus. Je me fais suivre par une psychologue et une addictologue », s'est-il justifié. Il admet à demi mot que dans la relation qu'il a pu entretenir avec ces deux jeunes filles, il n'était « pas du tout à sa place ». « Je n'ai abusé de personne mais c'est vrai, je n'ai



Le tribunal de Versailles a condamné un coach de boxe exerçant à Trappes pour atteintes sexuelles envers deux jeunes filles mineures licenciées de son club.

pas eu l'attitude que j'aurais dû avoir », poursuit-il. Car les deux adolescentes vivaient une période compliquée dans « un climat familial chaotique », selon *Le Parisien*, mais le coach a déclaré qu'il ignorait cela.

Le procureur de la République a ensuite pris la parole. « Toute personne adulte doit savoir mettre la distance nécessaire, modérer les sentiments qui peuvent naître chez les adolescents, à cette période délicate. Un club de sport, c'est un lieu qui doit inspirer la confiance, permettre aux jeunes de se défouler, encadrés par des adultes de confiance. Ici, la confiance a été trahie », a-t-il plaidé.

Finalement après délibération le prévenu est condamné à 8 mois de prison assortis d'un sursis probatoire. Il a l'interdiction d'entrer en contact

avec les deux victimes et a également l'obligation de se soigner. Le procureur avait de son côté réclamé une interdiction de contact avec les mineurs pendant 10 ans car il estimait « inconcevable qu'une personne condamnée pour atteintes sexuelles puisse retourner travailler avec des mineurs ».

« Projeté dans les conséquences que cette décision pourrait avoir sur sa carrière dans l'enseignement, le coach de boxe a fondu en larmes sur sa chaise. Mais les juges ne se sont pas rangés à l'avis du procureur », indique le média. La présidente du tribunal a conclu l'audience par ces propos : « Vu le contexte qui entoure cette affaire, cette sanction complémentaire ne nous paraît pas appropriée. Mais que cela vous serve de leçon. Et que le tribunal ne vous revoie jamais ». ■

## YVELINES

# Deux amis arrêtés alors qu'ils venaient livrer de la drogue à Bois-d'Arcy

**Un homme et une femme ont été arrêtés aux abords de la prison de Bois-d'Arcy dans la nuit du 8 septembre. Ils souhaitaient, à l'aide d'un drone, livrer des produits prohibés dans l'établissement pénitentiaire.**

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Deux amis originaires du Val-de-Marne, un homme et une femme, ont été arrêtés par la police aux

abords de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 septembre. Ils ve-

naient pour livrer des chargeurs de téléphone et des produits stupéfiants (de la résine et de l'herbe de cannabis) dans l'enceinte de la prison. Un complice qui était avec eux a réussi à prendre la fuite. Les deux livreurs ont été jugés par le tribunal judiciaire de Versailles le lendemain, mercredi 10 septembre.

### 21 mois de prison ferme et 12 mois de semi-liberté

Pour réussir leur mission ils avaient un drone en leur possession mais ils ont été surpris par les policiers avant de pouvoir s'en servir. « L'un avait déjà chargé un drone. L'autre s'appropriait à utiliser une canne à pêche en guise de lanceur. La police leur est tombée dessus en pleine nuit, alertée par le brigadier-chef de

quart dans le bâtiment F (de l'établissement pénitentiaire, Ndlr) », explique un article de *78actu*.

L'alerte avait été donnée quelques instants plus tôt par des détenus qui criaient : « Le gradé est là ! Annulez ! Prenez rien, ça va péter les cellules ! ». Et ce même gardien avait, plus tôt dans la nuit, repéré deux drones en survol au dessus de la prison.

Aux policiers, la jeune femme, âgée de 26 ans, a d'abord soutenu qu'elle était venue dans ce bois « pour avoir une relation sexuelle » avec celui qui l'accompagnait, âgé de 3 ans de plus qu'elle. Puis, lors de son audience, elle a changé de version et a reconnu les faits.

« On s'est retrouvés à Triel. Lui avait déjà de la drogue. On est allés là pour livrer. Mais moi, je n'ai rien fait. J'avais juste mon iPhone dans la main », a-t-elle déclaré. À noter qu'elle a déjà été condamnée pour

des faits similaires par le tribunal d'Avignon, en décembre 2024. Son ami a également reconnu les faits. « J'y suis allé car un proche me l'a demandé. C'est pour l'aider. Je pense qu'ils allaient se partager les 350 grammes », a expliqué le mis en cause au tribunal. « Et le juge de rétorquer : Pour aider un proche, vous êtes prêts à aller le rejoindre ? Pas de commentaire », poursuivent nos confrères.

La procureure de la République a demandé une peine de prison ferme pour les deux livreurs. Après délibération, les juges ont condamné le jeune homme à 21 mois de prison ferme, tandis que sa complice a écopé de 12 mois de semi-liberté, c'est-à-dire qu'elle peut exercer une activité professionnelle ou personnelle durant la journée mais elle doit retourner en prison pour y dormir. Tous deux ont également interdiction de se rendre dans la commune de Bois-d'Arcy pendant 5 ans. ■



Des chargeurs de téléphone portable, de l'herbe et de la résine de cannabis devaient être livrés dans l'enceinte de la maison d'arrêt par les deux amis au moyen d'un drone.

## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

## FOOTBALL

### Coupe de France : le FC Mantois, les Mureaux et Triel se qualifient

**Vainqueur 8 buts à 2 le week-end dernier sur la pelouse de Livry-Gargan, le FC Mantois confirme son bon début de saison et se qualifie pour le quatrième tour de la Coupe de France, au même titre que l'OFC Les Mureaux, qui s'est imposé à Franconville (1-2).**



Les matchs de championnats reprennent dès ce week-end sur les pelouses yvelinoises.

Ils n'ont pas fait dans la dentelle : les joueurs du FC Mantois n'ont pas laissé le moindre espoir à leurs adversaires du Livry-Gargan FC (Seine-Saint-Denis), le dimanche 14 septembre dernier, et se sont imposés sur le score de 8 buts à 2 à l'occasion de ce troisième tour de la Coupe de France. Une promenade de santé facilitée par l'exclusion de Laurent Ewango Bolebe à la 45<sup>ème</sup> minute, puis d'un second joueur adverse, Adilson Sanches Rodrigues, à la 84<sup>ème</sup>.

Les Mantais se qualifient donc pour le quatrième tour de la coupe nationale... tout comme le Triel Athlétique Club. Le club de D3 a réalisé une performance majuscule en éliminant l'Entente Sannois-Saint-Gratien (Val-d'Oise), pensionnaire de R1, au terme d'une rencontre qui sera restée indécise jusqu'au bout. C'est même aux tirs aux buts que les Triellois ont fini par se qualifier pour le tour suivant (0-0, 4 t.a.b. 1).

Les Muriautins seront également de la partie de ce quatrième tour de

Coupe de France : l'OFCM a en effet remporté le même jour dernier son duel face à Franconville sur le score de 2 buts à 1, leur permettant de refaire le plein de confiance après une première journée de championnat plus difficile que prévu.

En effet, les Muriautins se sont inclinés à domicile le samedi 6 septembre dernier face à l'Entente

Sannois-Saint-Gratien (1-3), pendant que leurs voisins mantais calaient à domicile face à l'US Saint-Denis (2-2). Il faudra faire le plein de points dès ce week-end : cela passe par des victoires du côté de Sarcelles pour le FC Mantois, et sur la pelouse de la réserve du Red Star pour l'OFC Les Mureaux, les deux rencontres se déroulant ce samedi à 18 h. ■

## BASKET-BALL

### Rentrée réussie pour les Jaunes et Bleus

**Le Poissy Basket s'est qualifié pour le second tour de la Coupe de France après sa victoire face à Val de Seine Basket (90-86), à l'occasion de la grande journée dédiée à Thierry Rupert, samedi dernier au complexe Marcel Cerdan.**

Les Pisciacaises et Pisciacais fans de basket avaient coché depuis longtemps la date dans leur calen-

drier. Le samedi 13 septembre dernier se déroulait le trophée Thierry Rupert, qui rendait hommage à

l'international français disparu en 2013. Deux rencontres étaient au programme : un match de gala entre deux équipes de Betclic Élite, remporté par Nanterre face à Nancy, ainsi qu'un match de Coupe de France opposant les Jaunes et Bleus à Val de Seine Basket.

Longtemps indécis, ce premier match officiel de la saison a d'abord vu le PBA prendre la tête à l'issue du premier quart-temps (24-16). C'était sans compter sur la réaction immédiate du Val de Seine Basket, qui s'est adjugé les deux périodes suivantes. Mais sans prendre une avance assez conséquente pour s'assurer la qualification : avec un dernier quart-temps autoritaire (29-20), les Pisciacais ont finalement composté leur billet pour le second tour de la compétition sur le score de 90 à 86.

Mais d'abord, place au championnat de NM1 avec la réception de Lorient, ce vendredi 19 septembre. ■



La fête fut belle du côté du complexe sportif Marcel Cerdan, samedi dernier.

## FOOTBALL

### Un stage « comme les pros » pour les enfants au Campus PSG

**Le Paris Saint-Germain propose, pendant les prochaines vacances de la Toussaint, un stage en immersion dans son centre pisciacais pour s'entraîner sur les terrains du centre de formation et découvrir le club de l'intérieur.**

Voilà qui devrait faire rêver tous les footballeurs en herbe et supporters du club de la capitale : le Paris Saint-Germain invite, pour la toute première fois, les jeunes amoureux du ballon rond à participer à un stage d'entraînement en immersion dans son Campus PSG de Poissy, pendant les vacances de la Toussaint.

C'est du 19 au 24 octobre, pour être exact, que des filles et garçons âgés de 8 à 14 ans pourront s'entraîner « comme les pros » entre football, partage culturel et activités

ludiques sur les pelouses du centre de formation du club. Le stage en pension complète (1990 euros) permettra même aux jeunes de séjourner 5 nuits au Novotel Poissy Orgeval, le tout encadré par les équipes du club. Quant à la demi-pension (990 euros), elle comprendra 5 déjeuners au Campus PSG (repas équilibrés élaborés par un nutritionniste) et 5 collations post-entraînement (également compris en pension complète). Pour en savoir plus, rendez-vous sur [/www.psg.fr/psg-academy/stages](http://www.psg.fr/psg-academy/stages). ■



Des sessions pédagogiques à l'auditorium du Campus PSG ainsi qu'une visite du Parc des Princes sont également au programme.

## BASKET-BALL

### L'ACM brille pour son premier match de NM3

**L'entente Andrésey-Chanteloup-Maurecourt s'est imposée à Gravelines, le samedi 13 septembre dernier, à l'occasion de la première journée de la saison de NM3 (62-78).**



L'ACM se place en tête de la poule F à l'issue de la première journée.

C'est ce qu'on appelle une entrée en fanfare. Nouveau pensionnaire de NM3, l'ACM Basket 78 a fait forte impression en s'imposant sur le parquet de Gravelines lors de la première journée de championnat, samedi dernier. Si les deux équipes étaient encore au coude-à-coude à la pause, après deux premiers quart-temps disputés (37-38), c'est finalement au retour des vestiaires que les Yvelinois ont fait parler la

poudre. Efficacité au tir et défense solide : voilà le cocktail qui a permis à l'entente Andrésey-Maurecourt-Chanteloup de s'adjuger une première victoire cette saison (62-78). De quoi lancer idéalement l'aventure en NM3... avant, déjà, un premier test dès ce samedi 20 septembre avec la réception de l'US Roncq, candidat à la montée en NM2, au complexe sportif Stéphane Diagana. ■

SUCCÈS  
COMMERCIAL



## À ÉLANCOURT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE ET EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE

Dernières opportunités du studio au 5 pièces duplex.

Balcons, terrasses ou jardins privés donnant sur un bel espace paysager.

UNE CO-PROMOTION



UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 03/2025.

# CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

C'est avec une certaine curiosité que les élèves du collège des Plaisances pénètrent dans le gargantuesque camion jaune et violet, perché tout prêt de l'espace Jacques Brel. Cet engin, qui semble tout droit tiré de *Transformers*, c'est le CinéMo : un cinéma mobile, comme son nom l'indique, qui faisait halte du 9 au 13 septembre à Mantes-la-Ville. Au programme de ce mardi après-midi ? Le film d'animation *Persepolis*, adapté de la BD autobiographique de Marjane Satrapi.

Après une courte introduction par une médiatrice, les collégiens mantevillois entament une plongée au cœur des tensions politiques qui frappent l'Iran dans les années 70 et 80. Un sujet qui peut paraître lourd pour un public non initié. Mais la sensibilité, l'humour et le style visuel que met en œuvre Marjane Satrapi pour conter son histoire font mouche, à en croire les rires et

## MANTES-LA-VILLE Avec le CinéMo, le septième art va à la rencontre du public

La commune mantevilloise a accueilli, la semaine dernière, le cinéma mobile de la fondation Art Explora. L'occasion pour le public scolaire et associatif de visionner et d'échanger autour de films d'art et essai, mais aussi de participer à des ateliers de découverte des métiers du cinéma.

■ MAXIME MOERLAND



Le CinéMo était déjà passé dans le coin, à Hardricourt, au mois de juillet dernier.

les réactions stupéfaites qui s'élèvent des rangs de la salle. « Elle utilise des mots très grossiers », s'étonne un élève, alors que les lumières se rallument et que le débat post-film s'engage. « Ils fument et boivent beaucoup », observe l'une de ses camarades, tandis qu'un autre collégien loue l'animation.

S'ensuit alors un échange sur le propos du film et le parcours d'émancipation de l'autrice, mené par la médiatrice du CinéMo. Car il est bien là, le cœur du projet : faire découvrir des films et nourrir un

débat autour du septième art. Mais pas avec n'importe quel public. « On se déplace dans les zones rurales et les communes avec des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) », nous explique Valentine Rofman, responsable du CinéMo pour la fondation Art Explora, à l'origine de ce dispositif soutenu par Canal+. *Le but est de faire venir un public qui n'a pas forcément accès aux films d'art et d'essai pour différentes raisons*. Si trois séances étaient accessibles à tous les publics pendant la semaine, la majorité étaient réservées aux scolaires, au

service sénior ou encore à différentes structures sociales, de Handi Val de Seine à la Réussite éducative.

La programmation, qui se voulait éclectique (de *Moonrise Kingdom* au *Grand Bain* en passant par *Ma Vie de Courgette*), a été imaginée en amont de la tournée régionale du CinéMo par un comité de sélection composé à la fois de personnalités issues du monde du cinéma et du milieu associatif. Le tout autour d'un thème commun, « *Un pas vers l'autre* ». Mais il n'y a pas seulement des projections dans ce camion flambant neuf. « On propose aussi des ateliers pratiques liés au cinéma, sous la forme d'un cadavre exquis », raconte Valentine Rofman. *Un premier groupe écrit un scénario, avant que le suivant ne filme les scènes, et qu'enfin un autre se charge du son et du doublage. À la fin, on arrive à un court-métrage*.

Sorti d'usine il y a tout juste 4 mois et inauguré au *Festival de Cannes*, le CinéMo poursuit désormais sa tournée francilienne en Seine-et-Marne du côté de La Ferté-sous-Jouarre jusqu'au 20 septembre, puis de Chevry-en-Sereine les 23 et 24 du même mois. Avant d'aller arpenter les routes de la région Auvergne-Rhône-Alpes au début de l'année 2026. ■

## MANTES-LA-VILLE La saison culturelle démarre le 27 septembre

La municipalité de Mantes-la-Ville présentera, le samedi 27 septembre à partir de 19 h, les grandes dates de l'année à l'espace Jacques Brel, avant un spectacle musical sous les coups de 20 h 30.

Le coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle mantevilloise sera donné le samedi 27 septembre à l'Espace Jacques Brel. La soirée débutera dès 19h avec le vernissage de l'exposition « *Tilt et But* », consacrée aux jeux forains, avant la présentation officielle du programme.

À 20 h 30, le public pourra ensuite découvrir *Big Bang*, un spectacle décalé porté par les Bons Becs. Quatre clarinettes et un percussionniste y revisitent, avec humour et virtuosité, des œuvres allant de Bernstein à Vivaldi en passant par Michael Jackson ou James Brown. Entre énergie festive et poésie musicale, le concert promet une ouverture de saison haute en couleurs.

L'événement, gratuit mais sur réservation, s'annonce comme une belle mise en bouche pour une année culturelle riche et variée. ■

## VALLEE DE SEINE Journée du patrimoine : ce qu'il ne faut pas rater ce week-end

Le thème de cette édition 2025 des Journées européennes du patrimoine est le « Patrimoine architectural ». De nombreux lieux habituellement fermés au public vous ouvriront leurs portes ce week-end des 20 et 21 septembre.

De nombreux trésors du patrimoine yvelinois n'attendent que vous, à l'occasion de la 42<sup>ème</sup> édition des Journées européennes du patrimoine. À Mantes-la-Jolie, ce samedi 20 septembre, vous pourrez par exemple arpenter le

circuit des remparts afin de découvrir le centre-ville depuis le Moyen Âge à travers les vestiges de ses fortifications. Les archives municipales seront également accessibles gratuitement, tandis que le lendemain, des visites gui-

dées de la collégiale Notre-Dame seront proposées (sur réservation uniquement).

Pour coller avec le thème de cette édition, qui met en avant le patrimoine architectural, on ne peut que vous conseiller d'aller jeter un œil du côté de la Villa Savoye, que cela soit pour les visites nocturnes du vendredi 19 au soir, ou pour l'exposition en réalité virtuelle qui permet, tout le week-end, de découvrir l'univers du Corbusier. Les châteaux d'Evquemont et de Théméricourt seront également accessibles, tandis que les propriétaires du Château de Médan proposeront même une visite commentée pour raconter les six siècles d'histoire du lieu.

Dans un tout autre registre, une visite à retenu notre attention du côté de Poissy : celle du bloc opératoire et l'unité de chirurgie ambulatoire du Centre Hospitalier Intercommunal Poissy-Saint-Germain-en-Laye. L'occasion de découvrir l'envers du décor et d'en savoir plus sur leur fonctionnement et les métiers qui les composent à travers d'une visite immersive. ■

## AUBERGENVILLE L'univers décalé de Bonbon Vodou au Théâtre de la Nacelle

Le Théâtre de la Nacelle accueillera le duo Bonbon Vodou le samedi 27 septembre à 20 h 30, à Aubergenville. Formé par Oriane Lacaille, issue d'une famille de musiciens réunionnais, et JereM, le groupe propose une chanson métissée, à la croisée des cultures africaines et créoles, nourrie de voyages et d'improvisations. Leur univers singulier mêle instruments traditionnels et objets du quotidien détournés en percussions ou

en guitares bricolées. Sur cette base insolite se déploient deux voix lumineuses, portées par un groove minimaliste qui insuffle énergie et douceur à la fois.

Entre poésie, humour et inventivité, le spectacle promet un voyage musical inclassable et chaleureux. Le concert est gratuit, sur réservation, et s'inscrit dans la programmation du Théâtre de la Nacelle, rue de Montgardé. ■

## BUCHELAY Un atelier pour écrire votre propre roman

La médiathèque Odette-Dubarry de Buchelay propose, le mardi 23 septembre, un atelier consacré à l'écriture romanesque. Destiné aux adolescents comme aux adultes, il s'adresse autant à ceux qui ont déjà une idée de récit qu'à ceux qui souhaitent découvrir les bases de la création littéraire. Au programme : affiner son style, explorer les étapes de construction d'un roman et ap-

prendre à donner vie à ses histoires. Dans une ambiance conviviale, les participants pourront expérimenter différentes techniques d'écriture et partager leurs inspirations.

L'atelier est en entrée libre : une occasion idéale de franchir le pas pour celles et ceux qui rêvent de transformer une page blanche en véritable projet littéraire. ■



La Villa Savoye ouvre ses portes pour des visites nocturnes le 19 septembre au soir, mais aussi tout le week-end pour une exposition en réalité virtuelle.

JEUX

**SUDOKU :**  
niveau moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 |   | 1 |   | 7 | 3 |   |   |   |
| 5 |   |   |   |   |   | 8 | 6 |   |
|   | 8 | 7 | 6 |   | 9 |   |   | 2 |
|   | 2 |   |   |   |   |   | 6 |   |
| 1 |   |   | 3 | 2 |   | 8 |   |   |
| 9 | 3 | 5 |   | 6 | 8 |   | 4 |   |
|   | 1 |   |   |   |   |   | 2 | 8 |
|   |   |   | 5 | 8 | 1 | 4 | 7 |   |
|   | 5 | 8 |   | 3 |   |   |   | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 |   |   |   |   |   |   |   | 4 |
|   |   |   | 9 | 3 | 1 |   | 6 |   |
| 1 | 3 | 5 |   |   | 4 | 9 |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   | 4 |   |
|   | 6 |   | 9 |   | 7 | 3 | 1 |   |
| 7 |   | 2 | 3 | 4 |   |   | 9 |   |
|   | 2 |   | 7 | 1 |   |   | 3 |   |
|   | 8 |   | 2 | 5 |   |   | 9 |   |
|   | 7 | 6 |   | 9 |   | 1 | 5 |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|   |   | 7 |   | 2 | 4 |   | 3 |  |
| 9 |   |   |   | 8 |   |   |   |  |
|   | 2 |   | 3 | 6 |   | 7 |   |  |
|   |   | 4 | 9 |   | 8 | 2 |   |  |
|   |   | 9 | 6 | 4 |   |   | 7 |  |
| 7 |   |   |   |   | 1 |   | 9 |  |
|   | 4 |   | 2 | 6 | 3 |   | 1 |  |
|   |   | 2 |   |   |   |   | 4 |  |
|   | 9 |   |   | 5 | 7 |   | 2 |  |

**SUDOKU :**  
niveau difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 8 |   |   |   | 3 |
| 6 |   | 2 |   | 7 |   | 1 |   |   |
|   |   |   |   | 3 |   | 7 |   | 9 |
| 9 |   | 6 | 2 | 1 | 7 | 3 | 4 |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   | 2 |
|   |   | 5 | 9 |   |   |   |   |   |
| 1 |   |   |   | 6 |   | 5 |   |   |
|   |   |   | 5 |   | 1 |   |   |   |
|   | 5 |   |   | 4 | 6 |   | 1 |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 |   |   | 7 | 5 |   | 8 |   |
|   | 7 | 8 |   |   |   | 6 | 4 |   |
|   |   |   | 1 |   |   |   |   |   |
|   | 1 |   |   | 2 |   | 8 |   |   |
|   |   |   |   |   | 8 | 3 |   | 9 |
| 8 | 6 | 9 |   | 1 |   |   | 2 |   |
|   |   | 1 | 8 |   |   |   |   | 7 |
|   |   | 3 |   |   | 1 |   | 2 |   |
|   |   | 3 |   |   |   |   |   | 6 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 3 |   |   | 6 | 9 |   |   |   |  |
| 7 | 1 |   |   |   | 9 |   |   |  |
|   | 5 |   |   | 4 | 8 | 3 |   |  |
|   |   | 4 |   | 7 |   |   | 6 |  |
| 6 | 5 |   |   |   | 7 |   |   |  |
|   |   |   |   |   | 1 |   |   |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| 4 |   |   | 9 | 5 |   | 2 | 8 |  |
|   | 3 |   |   |   | 5 |   |   |  |

**SUDOKU :**  
niveau diabolique

|   |   |   |   |  |   |   |   |   |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| 5 |   |   | 6 |  | 4 |   | 7 | 3 |
|   |   | 7 |   |  |   |   |   |   |
|   |   | 2 |   |  |   |   |   | 6 |
|   | 5 |   |   |  |   |   |   |   |
|   |   | 4 |   |  | 1 | 3 |   |   |
| 7 |   |   | 4 |  | 3 |   |   | 2 |
|   |   |   |   |  | 5 |   | 9 |   |
| 8 | 7 |   | 2 |  |   |   |   |   |
| 1 |   |   | 7 |  |   |   |   | 5 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 7 |   |   | 4 | 6 |   |   |
|   |   |   |   | 9 |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   | 7 |   |   |
|   |   |   |   |   |   | 3 |   |   |
|   |   |   |   |   | 6 | 5 | 4 |   |
| 4 |   |   | 8 | 2 |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 9 |   | 8 |   |   | 3 | 6 |
| 1 | 6 | 9 |   | 3 | 4 |   |   |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|   |   | 9 |   |   |   |   |   |  |
| 6 |   |   |   | 5 |   |   |   |  |
|   |   | 2 |   |   | 8 |   |   |  |
|   | 8 |   |   |   | 1 |   | 3 |  |
|   |   |   | 1 | 8 |   |   |   |  |
|   |   |   | 5 |   | 6 |   |   |  |
|   |   |   |   | 1 |   |   |   |  |
| 9 |   |   |   |   |   | 3 | 4 |  |
| 4 |   | 3 | 5 | 7 |   |   |   |  |

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°450 du 10 septembre 2025 :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 2 | 6 | 4 | 9 | 5 | 7 | 1 | 3 |
| 4 | 5 | 7 | 8 | 3 | 1 | 9 | 6 | 2 |
| 9 | 3 | 1 | 7 | 2 | 6 | 5 | 8 | 4 |
| 2 | 7 | 5 | 6 | 1 | 4 | 3 | 9 | 8 |
| 1 | 9 | 3 | 5 | 8 | 2 | 4 | 7 | 6 |
| 6 | 4 | 8 | 3 | 7 | 9 | 2 | 5 | 1 |
| 3 | 8 | 9 | 1 | 4 | 7 | 6 | 2 | 5 |
| 5 | 1 | 2 | 9 | 6 | 3 | 8 | 4 | 7 |
| 7 | 6 | 4 | 2 | 5 | 8 | 1 | 3 | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 4 | 1 | 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 |
| 8 | 5 | 7 | 3 | 1 | 9 | 4 | 6 | 2 |
| 3 | 6 | 2 | 8 | 4 | 7 | 9 | 1 | 5 |
| 7 | 9 | 5 | 2 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8 |
| 1 | 8 | 3 | 9 | 7 | 5 | 2 | 4 | 6 |
| 4 | 2 | 6 | 1 | 8 | 3 | 5 | 7 | 9 |
| 6 | 3 | 4 | 5 | 9 | 8 | 7 | 2 | 1 |
| 2 | 1 | 9 | 7 | 3 | 6 | 8 | 5 | 4 |
| 5 | 7 | 8 | 4 | 2 | 1 | 6 | 9 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | 3 | 9 | 5 | 7 | 2 | 1 | 4 |
| 9 | 2 | 4 | 6 | 1 | 8 | 3 | 5 | 7 |
| 1 | 7 | 5 | 2 | 3 | 4 | 9 | 6 | 8 |
| 5 | 9 | 6 | 8 | 7 | 3 | 4 | 2 | 1 |
| 3 | 1 | 7 | 4 | 6 | 2 | 5 | 8 | 9 |
| 4 | 8 | 2 | 5 | 9 | 1 | 7 | 3 | 6 |
| 6 | 3 | 8 | 7 | 2 | 9 | 1 | 4 | 5 |
| 7 | 5 | 1 | 3 | 4 | 6 | 8 | 9 | 2 |
| 2 | 4 | 9 | 1 | 8 | 5 | 6 | 7 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 3 | 5 | 8 | 2 | 7 | 9 | 1 |
| 7 | 2 | 1 | 6 | 4 | 9 | 3 | 8 | 5 |
| 5 | 9 | 8 | 1 | 3 | 7 | 6 | 2 | 4 |
| 6 | 5 | 9 | 3 | 7 | 8 | 4 | 1 | 2 |
| 1 | 7 | 4 | 2 | 5 | 6 | 9 | 3 | 8 |
| 8 | 3 | 2 | 9 | 1 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 2 | 1 | 5 | 7 | 9 | 3 | 8 | 4 | 6 |
| 3 | 4 | 6 | 8 | 2 | 5 | 1 | 7 | 9 |
| 9 | 8 | 7 | 4 | 6 | 1 | 2 | 5 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 8 | 9 | 5 | 2 | 6 | 4 | 1 |
| 6 | 9 | 1 | 3 | 4 | 7 | 2 | 5 | 8 |
| 4 | 5 | 2 | 1 | 6 | 8 | 7 | 9 | 3 |
| 1 | 2 | 9 | 8 | 3 | 4 | 5 | 7 | 6 |
| 3 | 6 | 7 | 2 | 9 | 5 | 1 | 8 | 4 |
| 8 | 4 | 5 | 7 | 1 | 6 | 3 | 2 | 9 |
| 5 | 1 | 3 | 4 | 2 | 9 | 8 | 6 | 7 |
| 2 | 7 | 4 | 6 | 8 | 1 | 9 | 3 | 5 |
| 9 | 8 | 6 | 5 | 7 | 3 | 4 | 1 | 2 |

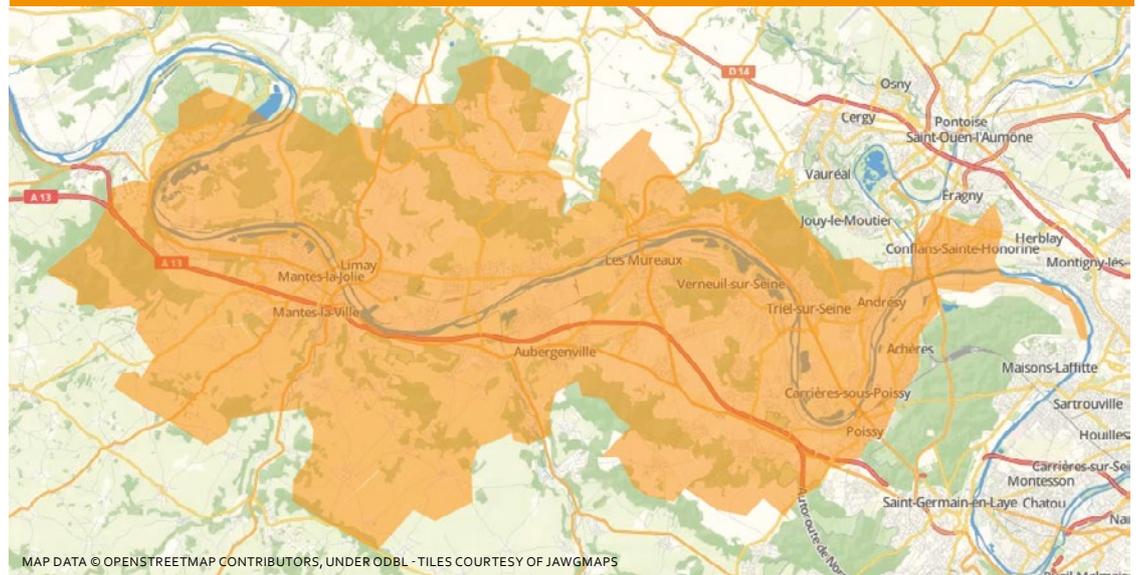
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 9 | 5 | 1 | 6 | 7 | 3 | 8 | 2 |
| 7 | 3 | 8 | 2 | 5 | 9 | 6 | 1 | 4 |
| 2 | 1 | 6 | 4 | 8 | 3 | 7 | 5 | 9 |
| 1 | 8 | 9 | 3 | 4 | 5 | 2 | 6 | 7 |
| 6 | 4 | 3 | 7 | 1 | 2 | 8 | 9 | 5 |
| 5 | 2 | 7 | 6 | 9 | 8 | 4 | 3 | 1 |
| 3 | 6 | 1 | 5 | 2 | 4 | 9 | 7 | 8 |
| 9 | 7 | 2 | 8 | 3 | 1 | 5 | 4 | 6 |
| 8 | 5 | 4 | 9 | 7 | 6 | 1 | 2 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 8 | 4 | 7 | 1 | 6 | 5 | 3 | 2 |
| 2 | 7 | 3 | 5 | 4 | 9 | 1 | 6 | 8 |
| 5 | 6 | 1 | 8 | 2 | 3 | 7 | 4 | 9 |
| 3 | 5 | 2 | 9 | 7 | 4 | 8 | 1 | 6 |
| 8 | 1 | 6 | 3 | 5 | 2 | 9 | 7 | 4 |
| 4 | 9 | 7 | 1 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 |
| 7 | 2 | 9 | 4 | 3 | 5 | 6 | 8 | 1 |
| 6 | 3 | 8 | 2 | 9 | 1 | 4 | 5 | 7 |
| 1 | 4 | 5 | 6 | 8 | 7 | 2 | 9 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 8 | 7 | 4 | 1 | 2 | 3 | 5 | 6 |
| 3 | 5 | 4 | 6 | 9 | 7 | 8 | 1 | 2 |
| 6 | 1 | 2 | 3 | 8 | 5 | 4 | 9 | 7 |
| 1 | 4 | 8 | 5 | 6 | 9 | 2 | 7 | 3 |
| 7 | 9 | 6 | 2 | 3 | 8 | 1 | 4 | 5 |
| 2 | 3 | 5 | 7 | 4 | 1 | 6 | 8 | 9 |
| 5 | 6 | 9 | 8 | 2 | 4 | 7 | 3 | 1 |
| 4 | 7 | 3 | 1 | 5 | 6 | 9 | 2 | 8 |
| 8 | 2 | 1 | 9 | 7 | 3 | 5 | 6 | 4 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

# La Gazette en Yvelines



**L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !**

**Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un événement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !**  
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

**Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
**Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com  
**Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com  
**Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
**Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr  
**Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2025 - 60 000 exemplaires  
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

# REJOIGNEZ LA TEAM Sepur



## SEPUR RECRUTE DANS LES YVELINES



Construisons ensemble votre carrière

Pour découvrir nos  
offres d'emploi  
flashez ce QR code

